



# FICHE D'INSCRIPTION FORMATION ARBITRE



<b>CLUB</b>	Nom du Club : _____ N° d'affiliation : _____
<b>CANDIDAT</b>	Nom du candidat : _____ Prénom du candidat : _____ Sexe : M / F Né(e) le : _____ à : _____ Nationalité : _____ Adresse : _____ CP : _____ Ville : _____ N° tél. fixe : _____ N° tél. portable : _____ E-mail : _____ <p style="text-align: right;">Signature du candidat(e) obligatoire</p>
<b>PARENTS</b>	<b><u>Pour le candidat mineur : autorisation parentale obligatoire</u></b> Je soussigné(e) _____ autorise mon enfant _____ à suivre une formation d'arbitrage dispensée par le District GRAND VAUCLUSE. <p style="text-align: right;">Signature des Parents</p>

## DATES DES FORMATIONS (Arrêt des inscriptions 15 jours avant le début de la formation)

Merci de cocher la date de formation choisie – Détail des dates et déroulement de la formation ci-dessous.

### **SESSION 4 - SAMEDI 2 MARS AU SAMEDI 23 MARS 2019**

- 4 journées complètes les samedis 2/03 – 9/03 – 16/03 – 23/03
- 1 demi-journée pour l'examen QCM le samedi 30/03
- 1 journée pour ceux qui ont réussi le samedi 13/04

## REPAS

**Le repas est tiré du sac. Le candidat est prié de prendre ses dispositions pour ne pas avoir à quitter le centre de formation à l'heure du déjeuner pour pouvoir se restaurer.**

## PIECES OBLIGATOIRES A FOURNIR LORS DU DEPOT DE CANDIDATURE

- o La fiche d'inscription ci-dessus,
- o Un chèque d'un montant de 100,00 Euros, à l'ordre du District du GRAND VAUCLUSE ou le paiement via le relevé club du District (à préciser sur la présente fiche),
- o Une photo d'identité récente du candidat,
- o Certificat médical.

**Toute demande incomplète ne sera pas traitée par la Commission des Arbitres.**

## A SAVOIR

- L'inscription à une formation engage le candidat à venir aux **4 journées de formation, à la 1/2 journée d'examen et aux 2 ½ journées de formation complémentaire pour les candidats reçus à l'examen** (formation des samedis) ou aux **4 journées de formation, à la ½ journée d'examen et à la journée de formation complémentaire pour les candidats reçus à l'examen** (formation des vacances).
- **Aucune absence ne sera tolérée sous peine d'exclusion.**
- Les déjeuners sont pris en commun et obligatoires.
- Pour les candidats mineurs, aucune sortie du centre de formation ne sera acceptée sans la présence ou l'autorisation écrite d'un adulte responsable de l'enfant.
- La Commission des Arbitres, sous couvert du Comité de Direction du District, se réserve le droit d'exclure de la formation, tout candidat qui ne respecte pas ces conditions.

## MATERIEL A APPORTER

- Chemise avec pochettes plastiques 42 vues A4.
- Cahier format A4.
- 1 crayon à papier et 2 stylos.
- Il est impératif de vous munir de vos affaires de sport durant les 5 jours de formation.

## DETAILS DES FORMATIONS

**Continue (1)**

### 4<sup>ème</sup> Session

#### 1<sup>ère</sup> partie

Formations			Horaires	
Continue (1)	Samedi	02/03/2019	08:30 -12:00	13:00 -17:30
	Samedi	09/03/2019	08:30 -12:00	13:00 -17:30
	Samedi	16/03/2019	08:30 -12:00	13:00 -17:30
	Samedi	23/03/2019	08:30 -12:00	13:00 -17:30
<b>QCM</b>	<b>Samedi</b>	<b>30/03/2019</b>	<b>08:30 -12:00</b>	

#### 2<sup>ème</sup> partie

Formations			Horaires	
Rapport	Samedi	13/04/2019	08:30 -12:00	
Feuille de Match Inf.	Samedi	13/04/2019		13:00 -17:30

**DISTRICT GRAND VAUCLUSE DE FOOTBALL  
PLAN DE FORMATION  
CANDIDATS ARBITRES OFFICIELS DE FOOTBALL  
2018 / 2019**

### Contexte

Dans le cadre de l'uniformisation de l'arbitrage et de la nouvelle réglementation des lois du jeu, un dispositif de formation a été aménagé. Ce dernier a pour objet de faciliter l'apprentissage des nouveaux candidats, de leur permettre de se qualifier à l'activité d'arbitre officiel de football et de faire monter en compétence nos aînés en les impliquant aux différents regroupements intergénérationnels qui seront proposés au sein du District GRAND VAUCLUSE.

### Objectifs de la formation

- ↪ Former des candidats(es) pour devenir Arbitre de football, capable de prendre en charge la gestion des rencontres officielles lors des différentes compétitions proposé par le District GRAND VAUCLUSE.
- ↪ Identifier le rôle de l'Arbitre avant, pendant et après le match.
- ↪ S'approprier les moyens, les méthodes techniques et outils pédagogiques en leur qualité de directeur de jeu.
- ↪ Mener une réflexion sur l'environnement de l'activité.
- ↪ Mettre en œuvre la connaissance théorique des lois du jeu.
- ↪ Gérer des situations de jeu et les conflits.
- ↪ Se situer face aux joueurs, dirigeants, public.
- ↪ Améliorer les connaissances de nos arbitres en activités, sur la nouvelle réglementation des lois du jeu.

### Objectif

«Devenir Arbitre officiel de football ».

### Public concerné

Candidats répondant aux exigences de l'activité d'Arbitre de football.

### Pré-requis

Niveau de connaissances préalables exigé pour suivre la formation : toutes personnes ayant des connaissances sur l'activité ou intéressées par le football.

### Objectifs pédagogiques

- ↪ *À l'issue de la formation, vous serez capable de maîtriser les 17 lois du jeu.*
- ↪ *La capacité sera acquise si vous répondez seul et correctement dans 1er temps à un QCM de 40 questions (chaque question notée sur 0.5 point) et que vous obtenez 17 points sur 20 (ou une note supérieure à la moyenne des notes obtenues par l'ensemble des candidats).*
- ↪ *À l'issue de cette première étape, les candidats admis au QCM participeront à 2 autres modules que sont :*
  - *La F.M.I (Feuille de Match Informatique)*
  - *Le rapport et le rôle du tuteur*

### Organisation

#### **Formation continue**

- ↪ **4 journées complètes : 4 samedis**
- ↪ **1 demi-journée** pour passer l'examen (QCM) : **1 samedi**  
**Les candidats reçus pourront se présenter à la seconde partie**
- ↪ **1 journée** pour la feuille de match et le rapport : **1 samedi**

## **DÉROULÉ DES SÉQUENCES À PARTIR DES MODULES**

#### **L'accueil - Procédure administrative :**

Présentation des candidats, Présentation de l'encadrement, faire connaissance, émargement, remise des livres, les consignes du cursus, présentation des objectifs de formation, et de son déroulé, connaissance de

l'activité et son environnement sportif, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation, les attentes des candidats à cette formation.

### **Module 1.**

#### **Les 17 lois du Jeu (4 journées)**

C'est l'étape clé **théorique** permettant d'exposer aux candidats **les 17 Lois du Jeu**. Ajouter à cela la pratique : placement, gestuelle, course, itinéraire... C'est le canevas incontournable qui donne la connaissance, et les aptitudes nécessaires à l'activité de l'arbitre. Les apprenants doivent obligatoirement se les approprier, afin de répondre à l'objectif de la formation : **devenir arbitre officiel de football**.

### **Module 2.**

#### **La feuille de match (demi-journée)**

Cette 2<sup>ème</sup> phase s'inscrit dans la continuité de la formation en lien avec les procédures administratives avant pendant et après match. Elle permet à l'apprenant de découvrir les pratiques de l'arbitre dès son arrivée sur le terrain, de prendre en compte les informations de la feuille de match, de traiter les opérations de la compléter avant le coup d'envoi, de mettre en applications les outils officiels de l'arbitre durant la rencontre. En fin de match au vestiaire, finaliser le remplissage de la feuille de match à partir d'un support notifiant l'ensemble des faits de la rencontre.

### **Module 3.**

#### **Le rapport (demi-journée)**

Le rapport, dernier maillon de la formation, demeure la formalisation des faits de match sur papier. C'est un document précis et technique décrivant clairement une situation, inattendue occasionnée durant une manifestation. Il est établi dans le but de faire savoir ce qui s'est réellement passé afin de faire vivre aux absents la situation vécues de son auteur et les raisons de l'avoir rédigé.